

Ile-de-France / Hauts-de-France / Grand Est / Normandie

Soutien technique et procédural de l'amiable au judiciaire

Ne soyez plus pris au dépourvu face à un désordre de construction, un litige avec un voisin, un « Constructeur », des artisans ou simplement lors d'une réception de chantier. Quel que soit l'objet du litige qui vous concerne, Atohm-Expert vous apporte un soutien technique et procédural de l'amiable au judiciaire.

Dans le cadre civil ou judiciaire des expertises, les procédures techniques et juridiques répondent à un formalisme et des règles bien définies : CC (Code Civil) - CCH (Code de la Construction et de l'Habitation) – CRAC (Convention de Règlement de l'Assurance Construction) – CPA-C-P (Code de Procédure Administrative – Civile – Pénale).... Confier votre dossier à des professionnels, c'est l'assurance d'optimiser son traitement et de respecter ce formalisme. Avocats et Experts indépendants travaillent main dans la main pour y répondre : le premier rédigera la procédure ou le protocole d'accord à l'amiable en termes juridiques, le second fournira les arguments techniques et normatifs.

Nota :

L'expert missionné au titre de votre assurance habitation définit le niveau d'indemnisation de votre sinistre. Rattaché à la compagnie d'assurance, il n'a pas pour vocation de défendre vos intérêts mais d'estimer le montant des préjudices.

Néanmoins, si vous vous estimez lésé, vous pouvez contester les conclusions de l'expert mandaté et faire appel à un expert indépendant, qui viendra réaliser une contre-expertise.



25 années d'expérience
au service des particuliers
et des professionnels

Certification CSTB
pathologies du bâtiment

Certification OFIB
Expertise et pathologies du bâtiment

Certification EBTP au DTG

Expert de Justice
Inscrit près la cour Administrative
d'Appel de DOUAI

Thierry Cossé
PDG d'Atohm - Expert

Nous contacter :

Atohm  Expert
BUREAU D'ETUDES ET D'EXPERTISES

4 bis Grande Rue
80160 ESSERTAUX

Tél : 09 52 60 91 78
Port : 06 08 13 71 20
Fax : 09 57 60 91 78

atohm.expert@gmail.com

www.atohm-expert.com



Ile-de-France / Hauts-de-France / Grand Est / Normandie

Pathologies du bâtiment

- Tassement différentiel - Déformations structurelles
- Charpente / Toiture – Terrasse
- Menuiseries intérieures - Extérieures
- Enduit – RPE - Parement - Isolation extérieure
- Humidité – Condensation
- Chauffage - Eau Chaude Sanitaire / Plomberie et Installation Sanitaire
- Électricité / V.M.C.

Assistance Technique et Procédurale

- Dommage Ouvrage / Assurance civile
- Assistance à réception de chantier
- Accompagnement en expertise judiciaire

Pourquoi choisir Atohm-Expert

- Une solide formation sur les pathologies de la construction et les différents types de procédures expertales
- Une lettre de mission gratuite détaillant avec précision nos obligations techniques et procédurales
- Une veille normative permanente
- Un rapport d'expertise clair et précis agrémenté de photos
- La gestion des négociations à l'amiable avec les parties à l'origine du litige
- Le suivi et l'accompagnement de votre dossier jusqu'à aboutissement des procédures amiable ou judiciaire
- Des prix compétitifs de part la taille de notre structure.



A noter

Certaines compagnies d'assurances sont susceptibles de prendre en charge partiellement ou totalement les frais d'expertises indépendantes via votre protection juridique y compris lors d'une contre-expertise dans le cadre de votre multirisque habitation